



2017.12.04.111.SB/ML

Marseille, le 6 Décembre 2017

**Aux Orga. de la CGT
A la Coordination Confédérale**

Déclaration du Comité Régional CGT PACA

Demande de libération immédiate pour le défenseur des droits de l'Homme, Salah Hamouri

Depuis le 23 Août 2017, Salah Hamouri, jeune avocat Franco-Palestinien, est en prison en Israël sous le régime de la « détention administrative » sur ordre du ministre de la Défense, Avigdor Lieberman.

Cette détention dite « administrative » est une détention sans motif, ni procès. Elle est par son utilisation abusive et contraire aux règles du droit international.

Cet emprisonnement s'inscrit dans une politique d'harcèlement par les autorités israéliennes à son encontre et à celle de sa famille. Son épouse et son bébé ont été refoulés à l'aéroport de Tel Aviv et ne peuvent vivre avec lui. Rappelons que Salah a déjà passé 7 ans dans les prisons de l'occupation Israélienne.

Son seul crime en tant qu'avocat et représentant légal de l'association Avad Meer, est d'accomplir au quotidien un travail de plaidoyer pour les droits et la liberté des prisonniers Palestiniens ainsi que du peuple Palestinien.

Cette détention illustre un acharnement constant contre ce militant de la paix qui se mobilise pour la reconnaissance d'un état Palestinien libre.

Le Comité Régional CGT de PACA s'associe à l'indignation exprimée par les associations, les organisations syndicales et politiques, les milliers de personnes qui réagissent sur les réseaux sociaux.

Le Comité Régional CGT de PACA demande au Président de la République ainsi qu'au ministère des Affaires Etrangères de tout mettre en œuvre pour exiger la libération de Salah Hamouri, citoyen Français et le respect de ses droits fondamentaux.

Notre pays, qui a joué un rôle important dans l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme, à l'obligation morale d'agir avec détermination auprès des autorités israéliennes pour la libération immédiate de notre compatriote.